



## INFO MENSUELLE DES ELU(E)S AU CSE-SSG DU SYNDICAT AUTONOME & INDEPENDANT S3i

### Traveldoo vogue vers de nouveaux ciex et Néo vous fera voyager !

Le 09 Juin Néo, solution de voyage American Express, remplacera ce bon vieux Traveldoo qui n'était plus au goût du jour. Une nouvelle offre hôtelière avec des prix Booking vous sera proposée, une expérience utilisateur plus efficace et efficace lors de voyages « complexes » en Train. Bref, nous sommes impatients de découvrir cette nouvelle offre. Les outils du SI s'améliorent, ce n'était pas du luxe. Il y en avait vraiment besoin ! Après la fermeture de Traveldoo, vous devrez contacter votre assistante pour toute modification de voyages Traveldoo !



### RETOURS SUR LE CSE SSG D'AVRIL 2023 ET CHIFFRES ESSENTIELS :

Démissions : 421 au 1<sup>er</sup> trimestre 2023, soit 3,8% des effectifs soit moins que les années précédentes, 1<sup>ère</sup> cause : la rémunération !  
Effectifs au 30 mars : 13452 salariés soit -172 salariés en 3 mois (-1,3%) : peu mieux faire !  
Entretiens d'évaluation : 96% des salariés ont un MOP, 79% ont choisi un mentor, sur 12 mois 76% ont des objectifs de mission  
Entretiens d'évolution : 61% des salariés ont eu un entretien d'évolution sur les 12 derniers mois (ou un PAP de moins de 2 ans)  
1900 mentors C&I France (22% Femmes / 77% Hommes) : un petit effort pour les femmes est à faire pour respecter la proportion de l'entreprise (30%). 63% de ceux ayant moins de 2 ans d'ancienneté et 21% pour les plus de 10 ans, non pas de mentor !  
Télétravail et présence moyenne sur site de Sopra Steria : 41,5% des effectifs présents sur sites SSG.  
96,65% des demandes de jours de télétravail régulier acceptées, 3,21 % en cours, 0,87% de refus.  
Sur les 4 premiers mois de 2023, 70,3% des salariés ont fait du télétravail (65,1% TT régulier, 12,0% TT occasionnel – dû aux grèves notamment –, 10,6% du TT exceptionnel, 0,9% du télétravail médical).  
Sites où il y a le moins de télétravail régulier : Latitude (21% - 752 salariés), Toulouse Colo (11% - 148 sal.), Lille les près (15% - 114 sal.), Lyon Limonest (10% - 103 sal.), Aix Olympe (15% - 90 sal.), Nantes Armor (10% - 70 sal.), Rennes Chartres (25%, 48 sal.).

### Nos préoccupations du moment

**Enquête QVT** : S3i s'inquiète du respect de l'anonymat des questionnaires. Nous attendons de la direction des éléments et retour de l'enquête site par site, ainsi qu'un plan d'actions.

**Great Place to Work** : des ateliers sont en cours au niveau des BU/agences. La direction nous fera un retour sur les différents ateliers. **N'oubliez pas de participer à ces ateliers de travail.**

**Outils de gestion des congés et de déclaration de vos frais** :

S3i regrette qu'une information plus précise n'ait pas été envoyée aux salariés notamment sur la prise de congés.

**CRH mi année** : toujours à destination des salariés ayant moins de 3 ans d'expérience professionnelle mais aussi quelques régularisations manifestes. Exigez de votre hiérarchie que votre situation soit revue si tel est le cas et contactez S3i si cela bloque !

**Quel est le process mis en œuvre par la Direction pour rendre cohérent le salaire, la mission et les fonctions réelles d'un salarié toujours référencé à sa fonction et son salaire initial d'embauche ?**

Ce processus est vu en CRH.

Si vous estimez que votre salaire, votre coefficient/position Syntec ne correspondent plus au poste que vous occupez, vous devez en parler IMPERATIVEMENT à votre Manager Opérationnel. Idem si vous constatez une erreur sur votre classification/position Syntec sur votre feuille de salaire, contactez votre DDH pour correction.

Si vous rencontrez des difficultés à vous faire entendre par vos MRH, DDH, MOP sur le sujet, n'hésitez pas, contactez S3i pour que nous intervenions efficacement et en toute discrétion !

### AVENIR invente le harcèlement autorisé pendant les instances du CSE.

Un élu Avenir, Délégué Syndical et GOUROU de ce pseudo-syndicat géré par un autocrate empêchant ses propres élus de voter ce qu'ils souhaitent en se permettant de baisser leurs bras lors des votes en CSE, après le harcèlement permanent qu'il effectue sur nos élus S3i, s'est attaqué fin mars à 2 élus Traid-Union !

En effet, il avait utilisé à leur rencontre, de façon répétées, des remarques déplacées, preuve de sexisme et de misogynie, comme « elle a quoi celle là, on dirait ma belle-mère ! » TraidUnion avait répliqué dans sa communication d'Avril par « Ceci constitue un comportement inacceptable pour lequel un salarié non protégé pourrait être licencié »

Fort de cette position et toujours dans la contre-attaque réécrivant l'histoire, cet élu Avenir, représentant ce syndicat, indique maintenant « qu'il exerce son mandat de façon respectueuse » et du fait de son mandat « refuse d'entendre des faits ayant lieu pendant son mandat ».

Cela revient donc à dire par cet élu Avenir : **PASSEZ VOTRE CHEMIN, JE SUIS INTOUCHABLE ET FAIT CE QUE JE VEUX !**

S3i dit NON et demande à cet élu, GOUROU d'AVENIR, de revenir à la réalité, d'arrêter ses agissements et de présenter ses excuses à toutes celles et tous ceux qu'il harcèle continuellement en réunion de CSE !

S3i dit NON et demande à la référente harcèlement de l'entreprise saisie de ces harcèlements, d'auditionner les parties et de rendre des conclusions officielles !

Pour rappel, le point d'échange sur les informations économiques avec le Directeur Général, Cyril Malargé n'a pu avoir lieu et la réunion a été suspendue par la Direction Générale.

Ceci est constitutif d'une entrave au fonctionnement de l'instance du CSE !

**S3i dit STOP à ce comportement récurrent et semblant pathologique de cet élu AVENIR !**

M'en fiche, je fais ce que je veux, j'ai un mandat

Non, je n'harcèle jamais personne !

AVENIR

Pour retrouver des informations complémentaires, connectez-vous sur notre site Internet : <http://www.S3i-france.com>

Abonnez vous à notre Newsletter : <http://www.S3i-france.com/nous-contacter>  
Pour nous contacter : [contact@S3i-france.com](mailto:contact@S3i-france.com)